

Sommaire

1	GENERALITES	2
1.1	Généralités	2
1.2	Nota	3
2	DESCRIPTION DES OUVRAGES	4
2.1	NOTA	4
2.2	DOUBLAGES	4
2.2.1	Doublage des murs extérieurs	4
2.3	CLOISONS	4
2.3.1	Cloisons Placostil de 72 mm	4
2.3.2	Cloisons Placostil de 100 mm	4
2.4	DIVERS	5
2.4.1	Plus-value pour plaques Placomarine BA 13	5
2.4.2	Bandes armées	5
2.4.3	Huisseries	5
2.4.4	Protection	5
2.4.5	Coffres	5
2.4.6	Etanchéité à l'air (membrane Vario)	5
2.4.7	Habillage des poutres et poteaux	6
2.4.8	Trappe d'accès aux combles	6
2.5	PLAFONDS - ISOLATION	6
2.5.1	Faux-plafonds droits	6
2.5.2	Isolation de 340 mm	6
2.5.3	Membrane étanche (STOPVAP)	6

1 GENERALITES

1.1 Généralités

Les travaux de cloisons – doublages - isolation et plafonds seront exécutés conformément aux documents, normes et règlements en vigueur à la date d'exécution des travaux et notamment, suivant la liste non limitative ci-après :

- D.T.U. n°20 - Plâtrerie + additif n°1 du 7/70 + additif n°2 du 3/77
- D.T.U. n°25.1 - Travaux d'enduits intérieurs en plâtre.
- D.T.U. n°25.221 - Plafonds constitués par un enduit armé en plâtre.
- D.T.U. n°25.222 - Plafonds fixés : plaques de plâtre à enduire - Plaques de plâtre à parement lisse.
- D.T.U. n°25.41 - Ouvrages en plaques de parement en plâtre (plaques à faces cartonnées).
- D.T.U. n°25.42 - Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwiches plaques de parement en plâtre isolant.
- D.T.U. n°25.31 - Carreaux de plâtre.
- D.T.U. n°25.222 - Plafonds fixés.
- D.T.U. n°25.232 - Plafonds suspendus.
- D.T.U. n°58.1. - Mise en oeuvre des plafonds suspendus en matériaux fibreux, d'origine minérale, en panneaux dérivés du bois et en métal.
- D.T.U. n°25.221 - Plafonds constitués par un enduit armé en plâtre.
- D.T.U. n°25.222 - Plafonds fixés : plaques de plâtre à enduire. Plaques de plâtre à parement lisse.
- N.F.-B. 12.300 - Plâtres - Généralités, clauses et conditions générales.
- N.F.-B. 12.301 - Plâtres pour enduits intérieurs à application manuelle ou mécanique de dureté normale ou de très haute dureté.
- N.F.-B. 12.401 - Plâtres : technique des essais.
- N.F.-P. 72.301 - Carreaux en plâtre naturel à parements lisses.
- N.F.-P. 72.303 - Liants colles et colles de blocage.
- N.F.-P. 72.302 - Plaques de plâtre cartonnées.
- NF. B. - 51.190 - Echantillonnage.
- NF. B. - 51.102 - Conditionnement.
- NF. B. - 51.140 - Mesurage des dimensions.
- NF. B. - 54.050 - Panneaux de fibres définitions, classification.
- NF. P. - 1.101 - Profils porteurs et entretoises.
- Avis techniques des plafonds et fiches techniques du fabricant.
- Réglementation incendie dans les établissements recevant du public.
- Cahier des charges applicables aux travaux de faux-plafonds.
- Cahier des prescriptions techniques édité par le C.S.T.B.
- Les caractéristiques thermiques utiles des parois de construction (th.K.77 de Novembre 1977).
- Les déperditions de base des bâtiments (th. titre II de Février 1975).
- Les coefficients G ou G1 (th.G.77 de Novembre 1977).
- Avis techniques délivrés par le C.S.T.B. pris en compte par le C.T.A.

Le traçage au sol des cloisons se fera par l'entrepreneur du présent lot.

Tolérances :

- Implantation + 5 mm.
- Angles + 5 mm.
- Verticalité + 2 mm.
- Planimétrie + 2 mm à la règle de 3,00 m.

Dans les pièces humides, l'ossature au sol sera protégée par un feutre bitumé ou un polyane de 200 microns minimum, d'une largeur de 40 cm.

L'isolation et le traitement des joints d'angles devront être parfaitement exécutés.

L'entrepreneur du présent lot devra inclure dans sa proposition toutes façons d'encadrement des trappes et ventilations, etc..... Il devra prévoir également les renforts pour la pose d'éléments lourds sur les cloisons légères dont les corps de chauffe, appareils sanitaires..... L'entrepreneur prendra contact avec les autres entreprises afin de définir et régler les problèmes d'exécution et de pose de ses ouvrages.

Si les percements s'avéraient trop importants et susceptibles d'entraîner une incidence sur la stabilité de ses ouvrages, l'entrepreneur est tenu d'informer le Maître d'Œuvre.

L'entrepreneur devra débarrasser le chantier de tous les débris provenant de ses travaux et le nettoyage en cours et en fin de travaux, y compris grattage des sols.

L'entrepreneur veillera à la bonne fixation et à la parfaite stabilité de ses ouvrages.

Toutes les fixations seront assurées par des tiges filetées sur chevilles métalliques expansives, type "HILTI" ou similaire.

Les travaux seront exécutés en parfaite coordination avec les entreprises ayant des ouvrages à passer dans les épaisseurs de faux-plafonds notamment : Electricité, plomberie, chauffage, ventilations, etc....

Ces entreprises devront remettre en temps utile au titulaire du présent lot, tous plans et croquis précisant les caractéristiques dimensionnelles et de position de gaines, bouches de ventilations, chemins de câbles, luminaires, canalisations pour fluides, etc.... qui sont susceptibles d'interférer dans la conception et l'exécution des plafonds.

D'une façon générale, les travaux du présent lot comprendront toutes sujétions pour réservations, découpes droites ou circulaires pour tous les éléments encastrés : tuyauteries, bouches, suspentes de luminaires apparents, etc.....

L'ossature des faux-plafonds ne servira en aucun cas de support pour la pose de l'appareillage électrique : les luminaires, etc.....

Au cas où il serait appelé à remplacer des ouvrages défectueux après peinture, il sera tenu de supporter les frais des divers raccords.

1.2

Nota

Avant d'établir son bordereau, l'entreprise devra prévoir toutes omissions qui auraient pu être faites dans la description ci-après, mais nécessaires pour une parfaite exécution des travaux.

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 NOTA

Les articles ci-dessous décrivent 1 pavillon. L'entreprise devra répondre pour les 2 pavillons.

2.2 DOUBLAGES

2.2.1 Doublage des murs extérieurs

Doublage type "OPTIMA Murs" de chez ISOVER constitués d'une ossature métallique avec lisse Clip'Optima, fourrures optima 240 et rallonges Optima, appuis Optima 2 et pastilles, avec isolant laine de verre type GR32 roulé revêtu Kraft de 140 mm d'épaisseur ($R = 4,35 \text{ m}^2/\text{KW}$) et une plaque de plâtre BA 13 vissée sur l'ossature compris habillage des retours au droit des menuiseries (tableaux et voussures). Traitement des joints par bandes et enduits suivant prescriptions du fabricant.

Localisation :

- Doublages des murs extérieurs y compris garage

2.3 CLOISONS

2.3.1 Cloisons Placostil de 72 mm

Cloisons type "Placostil" de 72 mm d'épaisseur, constituée d'une ossature en acier galvanisé de 48 mm d'épaisseur, composée de rails horizontaux et de montants verticaux et d'une plaques BA 13 de chaque côté de la cloison, incorporation d'une laine minérale de 45 mm en panneaux semi-rigide entre les deux parements.

Traitement des joints par bandes et enduit suivant prescriptions du fabricant.

L'entreprise devra prévoir toutes les ossatures nécessaires pour tenir et assurer la stabilité de la lisse haute de la cloison.

Localisation :

- Pour toutes les cloisons cotés 7 cm

2.3.2 Cloisons Placostil de 100 mm

Cloisons type "Placostil" de 100 mm d'épaisseur, constituée d'une ossature en acier galvanisé de 70 mm d'épaisseur, composée de rails horizontaux et de montants verticaux et d'une plaque BA 15 de chaque côté de la cloison, incorporation d'une laine minérale de 75 mm en panneaux semi-rigide entre les deux parements.

Traitement des joints par bandes et enduit suivant prescriptions du fabricant.

L'entreprise devra prévoir toutes les ossatures nécessaires pour tenir et assurer la stabilité de la lisse haute de la cloison.

Localisation :

- Pour cloisons coté 10 cm.

2.4 **DIVERS**

2.4.1 **Plus-value pour plaques Placomarine BA 13**

Dans les pièces humides, la plaque standards sera remplacée par une plaque placomarine de 13 mm.

Localisation :

- Pour toutes les cloisons et doublages dans salles d'eau, WC et cuisine.

2.4.2 **Bandes armées**

Fourniture et pose de bandes armées spéciales placoplâtre sur toute hauteur des angles saillants des cloisons et des doublages.

Localisation :

- Pour protection des angles saillants des cloisons et doublages, suivant plans.

2.4.3 **Huisseries**

Pose de toutes les huisseries dans cloisons "Placostil", fournies par le lot MENUISERIES INTERIEURES.

Localisation :

- Suivant plans

2.4.4 **Protection**

Protection en pied des cloisons et des doublages, assurée par un profil plastique adapté ou par polyane de 200 micron relevé et collé derrière les plinthes.

Localisation :

- Dans pièces humides pour les cloisons et les doublages.

2.4.5 **Coffres**

Coffres d'habillage comprenant une ossature par profils métalliques, fermeture avec une plaques de plâtre BA 13, vissées sur l'ossature. Traitement des bandes et arrêts. Isolation intérieure par laine de roche de 60 mm.

Localisation :

- Coffre verticale pour habillage de la chute EU dans WC

2.4.6 **Étanchéité à l'air (membrane Vario)**

L'entreprise devra prévoir une étanchéité à l'air par membrane type Vario Xtra, mise en œuvre entre montant et isolant, suivant prescription du fabricant y compris adhésif Vario KB1 pour recouvrement des lés de membrane, bande de membrane Vario Xtra de 30 cm de large avec adhésif intégré permettant la liaison avec la membrane d'étanchéité à l'air, et mastic Vario Double fit permettant l'étanchéité à l'air de la jonction en périphérie avec les éléments du bâti.

Localisation :

- Pour doublages des murs extérieurs excepté le garage.
 - Pour cloisons de 10 cm, coté locaux chauffés.
-

2.4.7 **Habillage des poutres et poteaux**

Habillage des poutres et poteaux avec une plaque de plâtre BA 13 collée au mortier adhésif.
Traitement des joints par bandes et enduit suivant prescriptions du fabricant.

Localisation :

- Sur poteaux et poutres suivant plans

2.4.8 **Trappe d'accès aux combles**

Fourniture et pose d'une trappe d'accès aux combles type TP2012I51 Nicoll répondant aux exigences de la RT 2012. Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant avec kit de verrouillage et toutes sujétions

Localisation :

- Dans le garage, suivant plans

2.5 **PLAFONDS - ISOLATION**

2.5.1 **Faux-plafonds droits**

Plafond droit, réalisés en plaques de plâtre BA 13 sur ossature métallique, fixée sur fermettes par suspentes Integra 2, fourrures optima, clip plenum, cavalier, rallonges de chez ISOVER ou équivalent.
Traitement des joints par bandes et enduits.

Localisation :

- Pour tous les plafonds droits y compris garage

2.5.2 **Isolation de 340 mm**

Fourniture et pose de 340 mm de laine de verre composé de :

- 1 couche (entre fermettes) ISOCONFORT 35 nue de 100 mm ($R=2,85 \text{ m}^2 \text{ C/W}$).
- 1 couche ISOCONFORT35 revêtue Kraft de 240 mm ($R=6,85 \text{ m}^2 \text{ C/W}$) ;

Localisation :

- Sur l'ensemble des plafonds droits décrits ci-dessus.

2.5.3 **Membrane étanche (STOPVAP)**

Entre la sous face de l'isolant et la plaque de plâtre BA13, l'entrepreneur titulaire du présent lot devra prévoir la fourniture et pose d'une membrane étanche de type STOPVAP ou équivalent, y compris ménagement d'un vide technique entre la membrane et la plaque de plâtre BA13.

Mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant y compris adhésif Vario KB1 pour recouvrement des lés de membrane et toutes sujétions.

L'entreprise devra les percements et l'étanchéité de la membrane (ventilation de chute, VMC et sortie du poêle)

Localisation :

- Pour les plafonds droits y compris garage
-